

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Vœux du Maire et du conseil</u>	<u>P.1</u>
<u>Actualités</u>	<u>P.2</u>
<u>Smicval</u>	<u>P.7</u>
<u>Règlementation et sécurité</u>	<u>P.9</u>
<u>RTE</u>	<u>P.12</u>
<u>Loisirs et Culture</u>	<u>P.14</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.15</u>
<u>Manifestations</u>	<u>P.20</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacmarcamps.fr
secretariat@prignacmarcamps.fr
comptabilite@prignacmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi
10h00 - 12h00/14h00 - 17h30
Mardi/mercredi/Jedi
14h00 - 17h30
Vendredi
10h00 - 12h / 14h00 - 17h00



Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal

La Municipalité a le plaisir d'inviter la population
et les nouveaux habitants à la cérémonie des vœux

le samedi 6 janvier 2024 à 11 h 30
A la salle des fêtes

Nous partagerons à cette occasion
le traditionnel verre de l'amitié.



Actualités

Retrouver toute l'information locale de votre commune sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application **CityAll**



CIMETIERES

Les propriétaires de sépultures funéraires sont invités à retirer les fleurs fanées de leur concession après les fêtes de fin d'année.

Le cas échéant, le personnel communal sera dans l'obligation de procéder à leur enlèvement.

Merci de votre compréhension.

NOUVEAU

M.E.T TEXIER KEVIN

Maçon

Murette, terrasse, piscine, mur de soulèvement

Carreleur

Faïence, sol intérieur et extérieur

06.63.73.78.03

Devis et déplacement gratuit

texier.romero@gmail.com

Communauté de Communes du grand Cubzaguais



Lundi et Jeudi : 8 h 30 – 18 h 00

Vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Retrouvez nos services et ceux d'autres partenaires à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais

ZAC Parc Aquitaine 365 Avenue BOUCICAUT

33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

05.57.43.96.37

msp@grand-cubzaguais.fr

PLANNING PERMANENCES MENSUELLES

sur le site de la CDC

www.cdc-cubzaguais.fr

et sur le site de la mairie Onglet "vie pratique"

"rubrique" CDC du Grand Cubzaguais

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

<https://www.calameo.com/read/000123687d29402b7fabf>

La Croix-Rouge française viendra prochainement à la rencontre des habitants de Prignac et Marcamps

Depuis toujours, la CROIX-ROUGE Française s'engage sur tous les fronts de la détresse.

Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté. En tant qu'association de proximité, la CROIX-ROUGE Française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 66 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française.

Pour pouvoir continuer à agir, nous avons besoin de faire connaître auprès du grand public nos missions, nos besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pourquoi, par la présente, et en vertu de la loi N°91-772 du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons notre intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à **Prignac-et-Marcamps du 4 décembre 2023 au 30 décembre 2023, à raison de 3 jours maximum durant cette période.**

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux donateurs réguliers mais ne fera pas l'objet d'une quête (demande de fonds en espèce ou en chèque). En effet, les personnes qui souhaitent soutenir notre association rempliront un bulletin en ligne, validé par une signature électronique et s'engageront pour un soutien mensuel en prélèvement automatique.

Aucun matériel ne sera installé sur la voie publique. Aucun prospectus ne sera distribué.

Notre équipe pourra rencontrer les habitants du lundi au samedi, en journée jusqu'à 20h.

Mandatée par la CROIX-ROUGE Française, notre équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

UNE OPÉRATION DE PORTE-À-PORTE EST EN COURS DANS NOTRE DÉPARTEMENT DEVENEZ DONATEUR RÉGULIER POUR LA CROIX-ROUGE

- ▶ Nos équipes se rendent au domicile des habitants
- ▶ Ils portent une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge
- ▶ Ils sont identifiables grâce à un badge de l'association
- ▶ Ils présentent nos différentes activités
- ▶ Ils proposent de devenir donateur uniquement via des prélèvements mensuels



IL NE VOUS SERA JAMAIS DEMANDÉ DE DON EN ESPÈCES OU PAR CHÈQUE

Nous recherchons uniquement des donateurs réguliers. En cas de doute, contactez la police ou la gendarmerie.

#porteàporte #commentcamarche
RETROUVEZ NOUS SUR :
www.croix-rouge.fr

 CROIX-ROUGE
FRANÇAISE



INFORMATION

FINANCEMENT PROJET ECOLE

Le coût prévisionnel des travaux de restructuration du groupe scolaire avoisine les 2 000 000.00 Euros. Le souhait est de ne pas dépasser cette somme.

Pour financer ce projet, l'Etat et le Conseil Départemental contribuent à hauteur de 644 315.00 Euros.

La répartition des subventions et dotations est la suivante :

- Département - Convention d'Aménagement d'Ecole : 412 315.00 Euros
- Etat - Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) : 280 000.00 Euros
- Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 323 000.00 Euros
- Le reste à charge est donc porté à : 984 685.00 Euros

Le reste à charge sera financé en partie par la vente du cabinet médical et un emprunt. Nous espérons pouvoir encore bénéficier de subvention de type Fond Vert

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Durant les fêtes de fin d'année,
la bibliothèque sera fermée
le mercredi 27 décembre et du 2 au 5 janvier

JOYEUSES LECTURES § JOYEUSES FÊTES



NOUVEAU SITE INTERNET



<https://www.prignacetmarcamps.fr/>

Nouveau design plus moderne et plus agréable, menus et pages réorganisées pour une meilleure accessibilité, contenus enrichis notamment dans la Vie économique et le Tourisme et Patrimoine, l'équipe municipale a beaucoup œuvré pour vous offrir ce nouveau site.

Nous espérons qu'il vous plaira, n'hésitez pas à nous faire des suggestions d'amélioration, ce site est fait pour vous, à vous d'y participer !

L'équipe municipale

In memoriam

Robert GATARD nous a quitté le 27 octobre 2023.

Il fut élu sur la commune de 2008 à 2020. Conseiller municipal de 2008 à 2014 puis 2ème Adjoint de 2014 à 2020, Robert GATARD a œuvré pour le village avec efficacité, gentillesse et discrétion.

Le Conseil Municipal tient à lui rendre un dernier hommage et présente ses sincères condoléances à sa famille.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Après 4 ans d'une guerre mondiale, l'Armistice (c'est-à-dire la fin des combats) est signé le 11 novembre 1918 entre les forces alliées (dont la France) et l'Allemagne. Le 11 novembre devient alors officiellement un jour férié dédié aux commémorations en France le 24 octobre 1922. Depuis, chaque 11 novembre, la France rend hommage aux combattants et aux victimes de la première guerre mondiale (18, 6 millions de morts).

Mardi 5 décembre

Journée nationale d'hommage
aux morts pour la France
pendant la guerre d'Algérie
et les combats du Maroc et de la Tunisie.



TRAVAUX MAIRIE

Suite à un important dégât des eaux survenu à la mairie et à la vétusté des locaux, deux bureaux ont dû être entièrement rénovés : décaissement, chape, ragréage, enduit, linoleum, peinture des murs, éclairage ...

Après l'intervention des experts de l'assurance, ce chantier a nécessité des travaux d'une durée de 3 mois avec un déménagement et un réaménagement de ces locaux et de son personnel. Les agents techniques et une entreprise ont œuvré à la réalisation et à l'achèvement des travaux.

Une majorité de ces travaux ont été pris en charge par l'assurance.

Le résultat final est au rendez-vous avec deux bureaux flambant neufs pour de meilleures conditions de travail.



TEMPÊTE DOMINGOS DEGATS DU 4 AU 5 NOVEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE

Deux jours après la tempête Ciaran, qui a fait de nombreux dégâts dans le nord-ouest du pays, c'est la tempête Domingos qui a balayé la France les 4 et 5 novembre, depuis la façade atlantique jusqu'à la Corse.

A plusieurs endroits du village, des branches et des arbres sont tombés sur la chaussée, sur des fils électriques et des poteaux ont été endommagés. Les agents techniques et Enedis ont œuvré pour rétablir au mieux la situation.



Eglise Saint Michel à Marcamps



Intervention Enedis : poteau cassé avant tempête, chemin du Sablas



Place de l'église Saint Pierre, travail de dégagement effectué par les agents municipaux



Câble décroché, intervention Enedis, Chemin de Nicot



Chemin de Pair Non Pair



Résultats et bilan énergétique du patrimoine de Prignac et Marcamps pilote par M. Lefèvre Laury 1er adjoint de la commune

Le travail effectué allié à l'Alec a permis une baisse des consommations importante et un bilan carbone en forte diminution. Un travail quotidien sur l'optimisation de nos installations de chauffage, nos éclairages et une sensibilisation envers les utilisateurs a porté ces fruits. La municipalité tient à remercier les utilisateurs qui font parties des acteurs majeurs pour leurs gestes économes.

Synthèse :

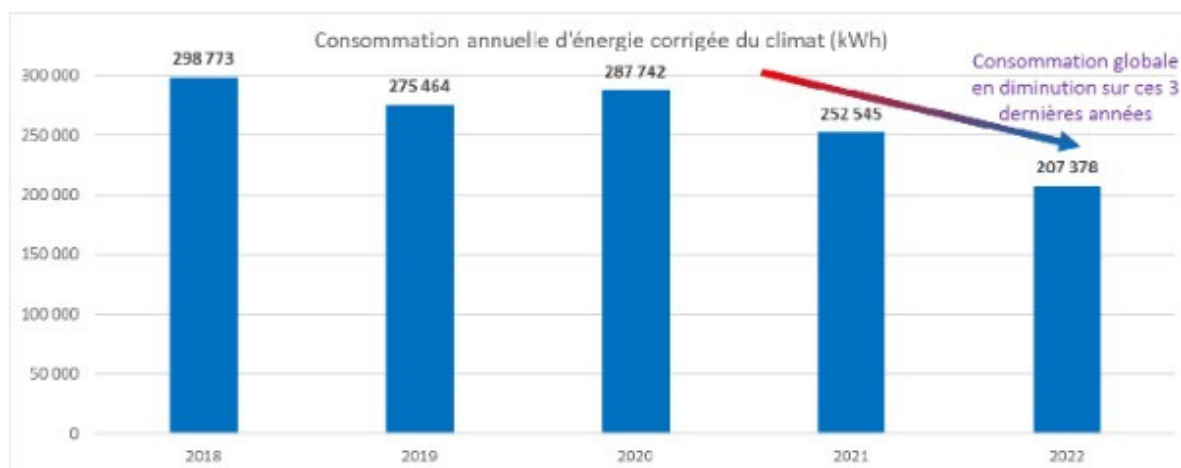
- Diminution des consommations notable en 2022 des bâtiments, en particulier le site le plus consommateur et dépensier de la Collectivité : le groupe scolaire.
- Démontre que les actions effectuées par la commune (régulation optimisée du chauffage au gaz naturel, températures de consigne fixées à 19°C, éclairage intérieur et extérieur (terrain de tennis) en Leds, bouton poussoir sur la salle des fêtes, etc.) portent leur fruit.
- Objectif du décret tertiaire de 2030 en valeur relative du groupe scolaire atteint de moitié (-22 %) avec les travaux de rénovation énergétique prévus, objectifs des -40 % qui pourra être atteint si la Collectivité poursuit dans cette voie.
- Négociation des prix d'électricité et du gaz naturel qui a montré une hausse des coûts des énergies à prévoir, en particulier sur l'électricité, ce qui incite à poursuivre le travail de sobriété énergétique et de rénovation des bâtiments.
- Disponibilité de l'Alec pour tout accompagnement souhaité de la commune sur ses projets de rénovation énergétique et/ou de développement des EnR.

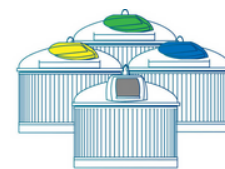
La synthèse complète du bilan énergétique est disponible sur le site de la commune :

<https://www.prignacetmarcamps.fr/>

Rubrique **“Actualités”**

Consommation des bâtiments 2018-2022





NEOSMICVAL

PAC : Points d'apports collectifs

<https://www.smicval.fr>

05.57.84.74.00

Horaires

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 17 h 00



Comme vous le savez, les ordures ménagères ne sont plus collectées en porte à porte depuis le 31 octobre et vous devez donc déposer vos déchets dans des points d'apports collectifs de la même manière que vous le faites déjà pour le verre. Ces points sont situés près de chez vous et sur vos trajets du quotidien. Ils sont accessibles 24h/24h et 7 jours/7 jours. Vous n'aurez plus à vous soucier du jour de ramassage de vos bacs. Une carte emplacement des points d'apports collectifs est consultable sur le site du Smicval.

Cela n'entraîne pas de facturation pour le moment. Ce nouveau service est financé par votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme c'était le cas pour la collecte en porte à porte.

3 flux (en plus du verre) sont à votre disposition : les ordures ménagères, les emballages / papiers et nouveauté : les restes alimentaires (**les sacs sont disponibles en mairie**). Vous allez enfin pouvoir alléger vos sacs d'ordures ménagères et permettre à cette matière de retourner au sol et le nourrir.

Pour déposer vos déchets, vous devez d'abord ouvrir la trappe de la borne en scannant votre carte d'accès déchetterie aux services et bien la refermer après dépôt. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez impérativement activer vos accès en vous rendant avec votre carte dans une de nos permanences (lieux et dates consultables sur le site du SMICVAL en fonction du déploiement). Si vous n'avez pas de carte, le SMICVAL vous en donnera une et vous remettra également vos équipements (un bioseau pour les restes alimentaires et un sac jaune pour les emballages et papiers).

Concernant vos bacs, vous pouvez soit les conserver pour une autre utilisation soit les remettre en les déposant dans un point prévu à cet effet sur chaque commune (derrière la mairie pour Prignac et Marcamps).

Il est demandé à ce que chaque administré ne laisse plus ses poubelles sur la chaussée compte tenu désormais de leurs inutilités à rester sur les trottoirs.

BORNES COLLECTIVES REPARTITION DES PAC : POINTS D'APPORTS COLLECTIFS

Bornes collectives opérationnelles

- * Lotissement les Balcons de Plumet (près de la cantine scolaire)
- * Avenue des Côtes de Bourg (près de l'ancien stationnement du bus scolaire)
- * Impasse du Stade (près des ateliers municipaux)
- * Site naturel du Moron (parking)
- * La Croix Blanche (à l'angle de l'entreprise Barboteau et du chemin fermé)
- * Cantegris
- * Chemin des Lurzines (entrée du chemin par la D669)
- * Chemin du Puy (près du cimetière de Cazelle)
- * Chemin de Christoly (Parking derrière la Mairie)
- * Chemin du Moulinot (emplacement des Bornes à Verre)

RESTES ALIMENTAIRES REPARTITION

Bornes restes alimentaires opérationnelles

- * Chemin d'Entre Deux Monts
- * Chemin de la Piguille
- * Avenue des Côtes de Bourg (près de l'ancien stationnement du bus scolaire et parking épicerie "L'Essentiel")
- * La Planiolle
- * La Croix Blanche (à l'angle de l'entreprise Barboteau et du chemin fermé)
- * Chemin des Neuffonds
- * Chemin du Puy (près du cimetière de Cazelle)
- * Plantier Neuf Résidence Castanet (près du transformateur)
- * Chemin de Christoly (Parking derrière la Mairie)
- * Chemin des Carrières

BORNES A VERRE

- * Impasse du Stade (près des ateliers municipaux)
- * Site naturel du Moron (parking)
- * Chemin de Christoly (Parking derrière la Mairie)
- * Chemin du Moulinot (à l'emplacement des Bornes à Verre)

PERMANENCES SMICVAL POUR OBTENIR VOTRE CARTE

<https://www.smicval.fr>

05.57.84.74.00

Saint André de Cubzac

Du 6 novembre au 30 décembre

Espace Soucarros : rue Soucarros

Mardi au vendredi : 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h et Samedi : 9 h - 13 h

Anciens locaux de la CDC du Grand Cubzaguais

44 rue Emile Dantagnan

Mardi au vendredi 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h et Samedi : 9 h - 13 h

Maison des services publics du Grand Cubzaguais

365 avenue Boucicaud

Lundi au jeudi : 9 h 30 - 13 h et 14 h - 17 h 30 et Vendredi : 9 h - 13 h et 14 h - 16 h

Cubzac Les Ponts

Du 13 novembre au 16 décembre

Salle des mariages de la mairie

Mardi au vendredi : 10 h 30 - 13 h et 14 h - 19 h et Samedi : 9 h - 13 h

Vous justifiez d'une mobilité réduite et êtes isolé(e), merci de vous identifier auprès des services de la mairie ou du SMICVAL
Vous êtes un professionnel ? Merci de contacter le service dédié aux professionnels : proactiv@smicval.fr

Vous êtes une personne
à mobilité réduite ou isolée ?
Vous rencontrez une difficulté ?

Contactez-nous !
Nous trouverons
une solution ensemble !

Pour en savoir plus sur
votre changement de collecte



SCAN ME

Contact : www.smicval.fr
05 57 84 74 00 - contact@smicval.fr



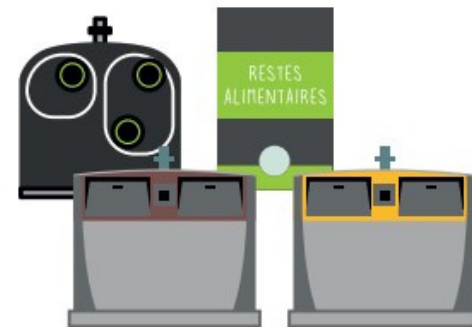
Ces nouveaux points d'apport collectifs se substituent à la collecte au porte à porte.

AVANTAGES

- ✓ Accessibles 24h/24 et 7j/7
- ✓ Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé grâce à votre carte d'accès aux services (pas de facturation pour le moment)
- ✓ Vous pouvez désormais trier vos restes alimentaires !
- ✓ Plus de bacs sur les trottoirs de votre commune : votre cadre de vie est amélioré !
- ✓ Plus besoin de calendrier de collecte
- ✓ Plus besoin de nettoyer et de sortir son bac
- ✓ Ces nouveaux points de collecte sont implantés sur des lieux de passage et de vie
- ✓ Meilleure maîtrise des coûts de collecte
- ✓ Moins de pollution et de bruit
- ✓ Vous pouvez utiliser n'importe quelle borne du territoire du Smicval !



Les points d'apport collectifs sur vos trajets du quotidien sont constitués de 4 flux :



Consignes d'utilisation des points d'apport collectifs :

- 1 Déverrouillez la borne grâce à votre carte d'accès
- 2 Ouvrez la trappe et introduisez vos déchets
- 3 Refermez complètement la trappe après dépôt
- 4 Laissez les lieux propres

Attention : Il est interdit de déposer des déchets autour des bornes sous peine de poursuites (articles R.362-1 et R635-8 du code pénal).



Réglementation et Sécurité

INCINÉRATION DES DÉCHETS VERTS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre : tout déchet, dangereux ou non, produit par les particuliers : résidus alimentaires, emballages, bouteilles, papiers, cartons, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers, déchets verts (bio déchets) ... Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse; les feuilles mortes; les résidus d'élagage; les résidus de taille de haies et arbustes ; les résidus de débroussaillage; les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie (sauf tontes et feuilles de jardin) . Vous pouvez également en faire un compost individuel (composteur à récupérer à la déchetterie de Saint-Girons d'Aiguevive le vendredi).

Brûler ses déchets verts dans son jardin est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes...) est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement (émission de substances polluantes dans l'air) et à la santé (émission de particules véhiculant des composés cancérigènes) et peut être la cause de propagation d'incendies. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme les plastiques ou les bois traités.

De plus, en période propice à la survenue d'épisode de pollution atmosphérique (en période hivernale par temps froid et sec), la combustion de biomasse peut représenter localement une source prépondérante dans les niveaux de pollution (de 40 à 65 % des émissions de particules pendant les pics de pollution). Par exemple, l'incinération de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 38 000 km parcourus par une voiture essence ou 6 mois de chauffage au fioul.

Cette pratique est réglementée par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départementale et la circulaire du n°2011-431 du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. **Sur notre département, le brûlage à l'air libre est interdit toute l'année pour les particuliers et les professionnels, et est passible d'une amende de 450 euros.** Seules quelques situations peuvent bénéficier d'une dérogation préfectorale.

Néanmoins, il est estimé qu'environ un million de tonne de déchets verts provenant de l'entretien des jardins de particuliers sont brûlés chaque année.

C'est pourquoi la Délégation Départementale de la Gironde de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a rédigé une plaquette d'information relative à l'interdiction du brûlage des déchets verts. Ce document rappelle les points importants à retenir concernant cette pratique et les alternatives proposées sur votre territoire (Bordeaux Métropole, différents syndicats de collectes des déchets...).

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/brulage-dechets-verts>





La fin de l'année approche et cette période est propice aux cambriolages en raison des absences prolongées (vacances scolaires) et des jours qui diminuent.

Pour préserver cette période marquée par son lot de festivités et de célébrations, la municipalité attire votre attention sur votre sécurité et celles de vos biens.

La municipalité vous recommande donc les gestes et comportement suivants à adopter

Sécuriser votre habitation

- Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) ;
- Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables,...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique et sur les réseaux sociaux,...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion, de l'activer même pour une courte absence;
- Notez les numéros de série des objets comme l'outillage, ils permettront peut être aux forces de l'ordre de vous les restituer. Conserver les factures, prenez en photos les biens les plus précieux.

Surveiller l'environnement proche

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à votre domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/me-protéger-au-quotidien/mon-domicile>

Signaler toute présence suspecte au 17 ou 112 puis à la Mairie

- Ayez le réflexe 17 ou 112, pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- En cas de cambriolage, ne prenez pas de risques inconsidérés, ne touchez à rien et avisez rapidement la gendarmerie ;
- Informez votre assureur.



SOYEZ VIGILANTS POUR VOUS ET VOS VOISINS.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?
Bénéficiez de l'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr.

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet
www.facebook.com/ministereinterieur @Police_Bordeaux

En outre, la municipalité vous invite à prendre connaissance de l'Opération Tranquillité Vacances sur le site dédié ou via ce QR code :

Pensez également à consulter régulièrement les informations diffusées sur la page Sécurité du site internet de la commune.

Numéros des téléphones utiles : **17**

Gendarmerie de Bourg/Gironde : **05 57 94 06 75**

Mairie: 05 57 68 44 44

secretariat@prignacetmarcamp.fr

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

<https://www.interieur.gouv.fr/>



A R S
Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
Sensibilisation du public au danger du monoxyde de carbone

Chaque année, au cours de la période de chauffe, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) en France.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore, toxique et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il diffuse très vite dans l'environnement. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Le monoxyde de carbone (CO) est la 1^{re} cause de décès accidentels par intoxication.

Chaque année, environ 1 300 épisodes d'intoxications au CO survenus par accident et impliquant près de 3 000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter : il est invisible, incolore, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant grâce à la combustion de gaz, de bois, de charbon, d'essence, de fuel ou encore d'éthanol. Il ne provient pas des appareils électriques.

Certains symptômes annonciateurs d'une intoxication au CO existent. Maux de têtes, nausées et vomissements sont notamment les premiers signes qui doivent alerter. Bien identifiés, ils permettent de réagir rapidement et d'éviter le pire.

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, cinq points clés sont à retenir :

1. Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
2. Ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Aérer chaque jour votre habitation (minimum 10 min), maintenir les systèmes de ventilation en bon état.
3. Dans le cadre de l'achat d'un appareil de chauffage ou d'un appareil au gaz, s'assurer de sa bonne installation et de son bon fonctionnement avant la mise en service et exiger un certificat de conformité auprès de l'installateur.
4. Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, ne jamais le placer dans un lieu fermé (maison, cave, garage) et l'installer impérativement à l'extérieur des bâtiments. Placer les groupes électrogènes à l'air libre, utiliser les barbecues et brasero en extérieur.
5. Enfin, respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages mobiles d'appoint en continu et ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, barbecue, etc.).

ARS :

Délégation départementale de la Gironde Espace
103 bis, rue Belleville - CS 91704 Bordeaux cedex

www.ars.nouvelle-aquitaine.santé.fr

Standard : 05.57.01.44.00

Horaires d'ouverture au public :
8 h 30 - 16 h 30, vendredi 16 h 15

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/prevenir-les-risques-lies-linhalation-du-monoxyde-de-carbone>





Le réseau de transport d'électricité

Interconnexion électrique France - Espagne par le Golfe de Gascogne

Un projet essentiel pour la transition énergétique

Le projet Golfe de Gascogne vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne. Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité des réseaux électriques français et espagnols pour offrir à tous une électricité plus sûre, abordable et durable.

Cette ligne doublera les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne pour les porter à 5 000 MW : c'est-à-dire de quoi alimenter 5 millions de foyers environ.

Longue de 400 km, enfouie dans le sol ou au fond de l'Océan, elle reliera le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao). Elle sera la première interconnexion en partie sous-marine entre la France et l'Espagne.

Les bénéfices du projet Golfe de Gascogne sont tels que l'Europe l'a retenu comme Projet d'Intérêt Commun.

L'interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne est mise en œuvre par INELFE, la société constituée par RTE le Réseau de Transport d'Électricité français et son homologue espagnol Redeia (Red Eléctrica).

Plus d'info sur <http://www.inelfe.eu>

Les bénéfices du projet :

1. Une nouvelle liaison électrique entre la France et l'Espagne
2. Une capacité d'échange d'électricité globalement doublée
3. Une plus grande solidarité entre la France et l'Espagne en cas d'imprévus (intempéries, incidents techniques...)
4. Une électricité au meilleur prix car la production des deux pays sera en partie mutualisée
5. L'électricité produite à partir des énergies renouvelables sera mieux transportée en France et vers l'Europe
6. La nouvelle ligne a été déclarée Projet d'Intérêt Commun par l'Union Européenne



Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle



Mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique



Faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur



Une électricité plus sûre

Connecter les réseaux électriques offre de nouvelles sources d'approvisionnement en électricité, par exemple en cas d'incident technique ou d'intempérie. La nouvelle ligne permettra à la France et à l'Espagne d'être encore plus solidaires l'une de l'autre en cas d'imprévus : par exemple des intempéries, l'augmentation forte de la consommation d'électricité (vague de froid) ou un incident technique majeur. Elle contribuera à réduire le risque de coupure de grande ampleur en offrant de nouvelles possibilités d'importer de l'électricité.

À titre d'exemple, en 2022, la France a été importatrice nette d'électricité pour la première fois depuis 1980, alors qu'en 2021, la France importait 43,3 TWh.

L'électricité au meilleur prix pour le consommateur ; une production optimisée

Au quotidien, la nouvelle ligne électrique permettra à la France et à l'Espagne de mutualiser une partie de leur production d'électricité. En cas de besoin au cours de la journée, l'électricité la moins chère pourra circuler d'un pays à l'autre. À terme, une meilleure interconnexion des réseaux permettra donc de produire plus efficacement et de réduire la construction de centre de production d'électricité

Pour le consommateur, c'est la garantie d'une électricité au meilleur prix.

À titre d'exemple, chaque soir, la consommation électrique augmente fortement mais à des horaires différents : à 19h pour la France, à 21h pour l'Espagne. Chaque pays démarre alors des centres de production pour répondre à ses propres besoins ponctuels. L'augmentation des échanges entre les deux pays permettra à terme de gagner en efficacité en mettant en commun notre production d'électricité.

Une électricité plus propre

La nouvelle ligne offrira de nouveaux débouchés aux énergies renouvelables (éolienne et photovoltaïque) en facilitant son transport dans l'ensemble de l'Europe. L'Espagne dispose notamment de l'un des premiers parcs de production d'énergie renouvelable en Europe. A titre d'exemple, lorsque les conditions météorologiques (vents, soleil) sont favorables, elle produit parfois plus d'électricité qu'elle n'en consomme. Jusqu'à présent, elle devait alors stopper sa production éolienne car les possibilités d'exporter cette électricité étaient trop faibles.

En mettant fin à cette inefficacité, la nouvelle ligne électrique contribue à la compétitivité des énergies renouvelables et favorisent la conversion écologique de notre production d'électricité. Un réseau électrique plus efficace réduira ses émissions de CO2. En ce sens, la nouvelle ligne électrique France-Espagne va contribuer aux objectifs européens en matière de Climat pour 2030 : réduire de 40 % d'émissions de CO2 par rapport à 1990 et porter à 27 % la part des ENR dans la consommation finale d'énergie.

Un projet d'intérêt européen

Un réseau d'énergie européen interconnecté est vital pour la sécurité énergétique européenne et sa compétitivité, ainsi que pour l'atteinte des objectifs de dé-carbonisation et de lutte contre le changement climatique pour lesquels l'Union européenne s'est engagée. Un réseau interconnecté permettra d'atteindre l'objectif de l'Union de l'Énergie: garantir une énergie abo

Le projet



L'interconnexion est composée de quatre câbles, deux pour chaque liaison. Cette double liaison sous-marine et souterraine en courant continu aura une longueur de 400 km entre le poste de Cubnezais près de Bordeaux et le poste de Gatika près de Bilbao. Elle comprend une station de conversion, à chaque extrémité des deux liaisons, permettant de transformer le courant continu en courant alternatif et de se raccorder au réseau de transport d'électricité de chaque pays.

Les stations de conversion, en France comme en Espagne, sont installées sur des terrains d'environ 5 ha. Les bâtiments mesurent environ 20 m de haut.

Nos engagements :

Respecter l'environnement :

Dès la phase de conception du projet, tout est fait pour éviter les impacts environnementaux : choix des technologies, choix des tracés et des techniques de travaux... Cette phase est essentielle et préalable à toutes les autres actions consistant à minimiser les impacts environnementaux des projets, c'est-à-dire à réduire au maximum ces impacts et en dernier lieu, si besoin, à compenser les impacts résiduels après évitement et réduction.

Un projet qui profite d'abord aux territoires :

Les projets d'INELFE s'insèrent dans les territoires qu'ils traversent. INELFE contribue au rayonnement de ces territoires en soutenant des événements culturels, sportifs, associatifs. Sur le plan économique, INELFE privilégie dans la mesure du possible le recours à des entreprises locales pour tous les travaux sous-traités et favorise le recours aux entreprises d'insertion professionnelle ou ayant recours aux personnes en situation de handicap.

Calendrier les travaux en Gironde

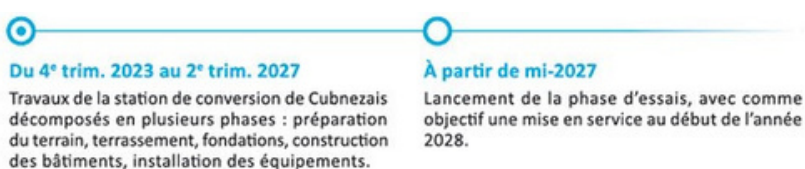
Travaux d'atterrage au Porge (Parking de la Cantine Nord)



Travaux des liaisons souterraines



Travaux de la station de conversion de Cubnezais





DES ÉNIGMES AUTOUR DE LA LOGIQUE

- 1 Avant-hier, Catherine avait 17 ans ; l'année prochaine, elle aura 20 ans. Comment est-ce possible ?
- 2 Lors d'une course de vélo, un cycliste double le deuxième ? Il devient...
- 3 Je commence la nuit et je termine le matin. Qui suis-je ?
- 4 Lors d'un apéro, 28 "Tchin" se font entendre. Combien y a-t-il de personnes présentes ?
- 5 Cela s'allonge et rétrécit en même temps. De quoi parle-t-on ?
- 6 Quel chiffre obtient-on en multipliant tous les chiffres d'un clavier ?
- 7 Quand je suis frais, je suis chaud. Qui suis-je ?
- 8 Je transforme une plante en une planète. Qui suis-je ?
- 9 Un père et son fils ont 36 ans à eux deux. Le père a 30 ans de plus que son fils.
- 10 En avril 1931, une annonce dans le journal indique "Major Smith, héros de la Première Guerre Mondiale" est décédé dans un accident de la route. Où est la faute ?

réponses ? EN BAS DE PAGE !

A MEDITER

Les étudiants et le lion

Quatre étudiants étaient partis sur les routes à la recherche de la fortune. Les trois premiers avaient tant appris qu'ils étaient devenus des savants diplômés, mais il leur manquait un peu de bon sens et d'intelligence pratique. Le quatrième au contraire était très réfléchi et débrouillard, mais peu versé dans les études.

En chemin, ils se disputaient sur les valeurs respectives de l'érudition et de l'intelligence. Arrivés dans une forêt, ils aperçurent les ossements d'un lion mort. Les trois savants voulurent alors démontrer au quatrième l'étendue de leur savoir.

- Nous allons lui rendre la vie, affirmèrent-ils.
- Moi, dit le premier, grâce à ma science, j'assemblerai ses os.
- Moi, dit le deuxième, je lui redonnerai sa chair et son sang.
- Moi, dit le troisième, je lui rendrai le souffle de la vie.

Et ils se mirent aussitôt au travail. Le premier assembla les os. Le second rhabilla de chair. Mais, au moment où le troisième s'apprêtait à lui redonner la vie, le quatrième essaya de l'en empêcher :

- Ne vois-tu pas que c'est un lion ! Si tu lui redonnes la vie, il va tous nous dévorer !

Mais les trois autres réagirent avec arrogance et l'envoyèrent promener :

- Tais-toi ! Tu n'es qu'un ignorant. Rien ne doit entraver la marche de la science

Comprenant que rien ne pourrait les arrêter, le quatrième fila sans tarder se mettre à l'abri au sommet d'un arbre.

Quand le lion retrouva la vie, il retrouva aussi la faim. Il se jeta sur les trois érudits et les dévora. Puis il s'éloigna vers sa tanière et le plus futé des quatre put descendre sain et sauf de l'arbre.

(D'après le Pancatantra, recueil de textes sanskrits du VI^e siècle de notre ère)

« Cette fable, parmi les plus anciennes que nous connaissons, montre avec humour que le savoir et l'érudition ne sont rien sans un peu de bon sens... et peuvent même se révéler dangereux. Le savoir serait-il l'ennemi du bon sens, serait-il source parfois d'aveuglement ? Nous qui vivons le temps des experts et des spécialistes (en politique, en science, en économie...) en avons parfois hélas le sentiment. » (Michel Piquemal)

REPONSES AUX ÉNIGMES

- 1 Hier, on était le 31 décembre, elle a eu 18 ans. Cette année, elle va avoir 19 ans et l'année prochaine, 20 ans. Par contre, pas out d'être né fin décembre quoi.
- 2 Deuxième. Et pas premier (désolé si tu t'es fait avoir).
- 3 Le « N ». Oui, c'est futé, fallait y penser.
- 4 8 car si la personne 1 trinque avec la personne 2, la personne 2 ne trinque pas avec la personne 1. Les calculs sont bons Kevin.
- 5 De la vie car plus le temps passe plus notre temps de vie diminue (allez bonne soirée hein).
- 6 Zéro car quand on multiplie n'importe quel chiffre par zéro, le résultat est zéro, c'est loin le collègue...
- 7 Le pain. Enfin celui qu'on mange, pas celui qu'on met quand on est un peu fachax.
- 8 La lettre « è ». Les petits malins.
- 9 33 ans car $33-3 = 30$ et $33+3 = 36$. Oui, j'étais plutôt fort en calcul mental à l'époque.
- 10 En 1931, on ne savait pas qu'il y allait y avoir une Seconde Guerre Mondiale.





LE FOOTBALL DE TABLE DE PRIGNAC ET MARCAMPES A L'HONNEUR

Le club de football de table Aquitaine Prignac et Marcamps a participé pour la première fois de son histoire à l'Europa ligue qui se déroulait à Mons (Belgique) les 28 et 29 octobre.

Cette compétition rassemble des équipes de toute l'Europe. La première journée fut difficile : trois défaites et un match nul, le deuxième jour, matchs de classement de la 17ème à la 21ème place. Nous avons gagné trois matchs et perdu un seul ce qui nous permet de finir 18ème sur 21 équipes .

Ce weekend nous a permis de côtoyer les meilleurs joueurs du monde et de constater qu'il va encore falloir nous entraîner.

Nous organisons un **tournoi à Prignac les 10 et 11 Février** avec la présence de joueurs venus de toute la France et de l'étranger. N' hésitez pas à venir nous voir (salle des fêtes).

Venez nous rencontrer aussi tous les mercredis soir ou samedis pour une initiation à notre sport.

Pour plus de renseignements Facebook football de table Aquitaine.



CLUB DU 3ème PRINTEMPS

Le jeudi 16 novembre, 20 membres du club ont profité de la dernière sortie exceptionnelle de l'année : L'Ange bleu à Gauriaguet. Ce cabaret propose dans la tradition du music-hall des repas-spectacles ainsi que des soirées à thème.

Le spectacle "Infinity", accompagné d'un repas, nous a plongé dans une ambiance féérique. 800 personnes ont profité ce jour là d'un divertissement spectaculaire qui attire chaque année des visiteurs de toute la France et même de l'étranger...

Rendez-vous l'année prochaine, **le jeudi 11 janvier**, pour l'assemblée générale suivie d'un repas et d'une tombola.

Pour information, la cotisation annuelle 2024 s'élèvera à 18 Euros.

La Présidente Jeanine CHAUVIN





TMC orange

TENNIS CLUB

Le Club de Tennis UTBPG, qui réunit Prignac, Bourg et St Gervais a repris ses activités depuis le mois de septembre. Une centaine d'adhérents sont inscrits dans ce club et nos 2 moniteurs Delphine et Charles y dispensent des cours presque chaque jour de la semaine.

Si vous souhaitez rejoindre le club (adultes et enfants), n'hésitez pas à contacter Charles au 06 08 23 19 45.

En août, le Tournoi d'été a réuni 105 adultes et environ 150 matchs ont été programmés. La soirée Burger fut une réussite. Merci aux juges, arbitres et aux bénévoles qui ont oeuvré pendant 2 semaines.

Côté jeunes, Ylanie a gagné un TMC vert 11/14 ans organisé par le club de Saint Sulpice. 4 Matches, 4 victoires. Bravo à Ylanie.

En septembre, la journée Tennis en famille à Bourg, sous le soleil, a été bien appréciée. Adultes et enfants se sont retrouvés en équipe pour faire des jeux et la journée s'est achevée par un apéritif offert par le club. Merci aux bénévoles et à Charles pour leur investissement.

En octobre a eu lieu un TMC à Prignac, niveau orange. 12 enfants de l'UTBPG et de plusieurs clubs voisins se sont rencontrés sur les terrains pour disputer chacun plusieurs matchs. Cette animation a beaucoup plu aux enfants, elle s'est terminée par un goûter et une remise de récompenses.

L'assemblée générale du club a eu lieu fin septembre.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Vincent LEVA : 06 68 47 62 57
 - Secrétaire : Céline Felloneau Adjointe : Caroline Lamazou
 - Trésorière : Véronique Isidore Adjoint : Christophe Fradet
- et une dizaine de bénévoles répartis sur des commissions diverses.

A bientôt sur les terrains



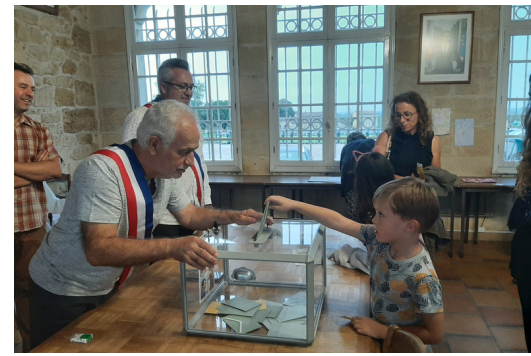
Tennis en famille



Victoire d'Ylanie



Tennis en famille



LIRE, ELIRE 2023 : un bon cru

La 2ème édition de Lire, Elire s'est clôturée vendredi 13 octobre. Organisé conjointement par la bibliothèque municipale et la BDP de la Gironde, l'évènement fut une réussite. 51 bibliothèques du département ont été sélectionnées sur les 230 que compte le réseau. Il s'agit d'une animation autour du livre où les jeunes âgés de 6 à 16 ans sont invités à être lecteurs et électeurs.

A la 1ère édition, il y avait eu 30 inscrits pour 28 votants avec un taux de 98 % de participation, un record ! (à l'échelle du département 1455 jeunes inscrits avec 84 % de votants en 2021 / 2022).

Cette année, 44 enfants se sont inscrits et 40 sont venus voter : 90, 9 % de votants ! Encore un joli score... (1 685 inscrits, 67% de votants au niveau départemental).

Depuis le mois d'avril, la mission des enfants fut de lire au moins 1 sélection sur 4 de 3 livres parmi 12 œuvres pour ensuite élire leur(s) livre(s) favori(s).

Cette aventure culturelle et citoyenne avait un double objectif : développer le goût de la lecture des enfants, favoriser le développement de leur sens critique mais aussi les impliquer et les sensibiliser à la citoyenneté par leur participation à une élection dans des conditions réelles de vote.

Le projet n'est pas de voter pour une personne physique comme un maire, un président de la République ou un délégué de classe mais de voter pour un ou des livres c'est à dire pour des mots, des images, des couleurs, des illustrations, des histoires et donc pour des Idées...

Pour certains et certaines, ce fut une 1ère expérience et ils ont eu le privilège et l'exclusivité du vote car c'est le seul vote de l'année 2023 en France au suffrage universel.

Les livres sélectionnés en lice, aussi passionnants et différents les uns que les autres, abordaient des sujets riches et variés : les préjugés, le regard des autres, les différences, comment grandir, trouver sa place parmi les autres, l'autonomie, la séparation, l'environnement, la solidarité, l'entraide, la confiance en soi, en les autres, les rêves et leur accomplissement .

Monsieur le Maire et ses adjoints comme assesseurs ont pris à cœur leur rôle officiel ornés de leur écharpe tricolore. Carte d'électeur, liste d'émargement, enveloppes à bulletin de vote secret, isoloir, urne etc, tout était en place pour un vote en bonne et due forme. " A voté " a été prononcé 40 fois par le 1er édile. Une fois le vote achevé, le dépouillement s'est effectué sous le contrôle assidu des enfants. Les scrutateurs ont examiné attentivement l'ouverture des enveloppes, la lecture à voix haute et intelligible de chaque bulletin. L'œil et l'esprit concentrés, les scrutateurs ont parfaitement mené leur mission accompagnés par l'ambiance joyeuse du public. L'attente était à son comble pour découvrir les résultats du vote. "Nickel le tekel" a emporté un maximum de voix pour la sélection jaune des apprentis et apprenties; l'album "Salo(o)n" pour la sélection bleue (les curieux et curieuses); "L'expédition" pour la sélection verte (les explorateurs et exploratrices) et enfin "Seizième Printemps" pour la sélection orange (les aventurier et aventurières).

Des "Oh", des "Ah", des "Yes" se succédaient et se chevauchaient dans la salle au fur et à mesure des résultats énoncés. Aucun incident n'a été retenu lors du déroulement de ce vote établi conformément aux dispositions légales. ...





!!! APRES LE VOTE, PLACE AU SPECTACLE !!!

Une fois le dépouillement effectué conformément aux règles à suivre et à la loi, il a été remis aux enfants un chèque lire de 10 euros offert par le département pour la contribution et/ou l'achat d'un livre de leur choix.

Une surprise attendait les enfants : la visite d'un des héros d'un livre : "Nickel le teckel" en chair et en os ... pour notre plus grand plaisir. Merci à lui et à ses maîtres de nous avoir offert cette belle rencontre dès plus inattendue ...

Nous tenons à féliciter les enfants pour leur engagement ainsi que leurs parents qui les ont soutenus. En accompagnant les enfants dans cette démarche, les grands ont contribué à leur donner le goût de la lecture, l'envie de la curiosité et de l'engagement citoyen. Une mention spéciale pour le cabinet de curiosités avec les réalisations des enfants qui ont fait preuve de beaucoup de créativité et d'imagination.

A l'issue du vote, le public fut invité à se rendre à la salle des fêtes pour assister à un spectacle offert par la BDP en lien avec la sélection. Une création unique et originale autour des lectures des 12 livres 2023. Une performance réalisée par un artiste seul sur scène : Sébastien HEQUET de la Compagnie "Le Dernier Strapontin" : à la fois comédien, auteur et metteur en scène, ce dernier a endossé les trois rôles ce soir là. Un sacré défi et une jolie prouesse qu'il nous a fait découvrir. A travers les histoires des livres de Lire, Elire, il nous a conté son histoire à sa manière. Avec son esprit en ébullition, son imagination débordante et surtout son humour décalé, il a éveiller notre imaginaire. Merci à Sébastien de nous avoir donné l'envie et le partage de la découverte et de la surprise.

Au vu des rires et des réactions du public, celui-ci a semblé des plus enthousiaste.

Un verre de l'amitié offert par la municipalité a clôturé cette soirée.

A la lecture positive de l'évènement, l'équipe de la bibliothèque va renouveler sa candidature l'année prochaine d'autant plus qu'une nouveauté est d'ores et déjà annoncée. Elle pourrait séduire les plus grands : Les adultes pourraient participer à cette 16ème édition avec une sélection spécialement dédiée aux grands... qui se déroulera d'avril à octobre 2024 ! Affaire à suivre...

Rendez-vous, nous l'espérons, l'année prochaine pour une nouvelle aventure.

L'équipe de la bibliothèque





OCTOBRE ROSE

Le samedi 14 octobre a eu lieu sur notre commune la troisième édition d'octobre rose.

Encore une fois, ce fut une belle réussite, bravo à toutes et à tous.

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir participer à cette belle journée. 108 participants comptabilisés pour cette année avec un total de 748.50€ reversé à la ligue contre le cancer.

Encore un grand merci pour ceux et celles qui se battent tous les jours contre cette "satanée maladie".

Nous vous disons à tous et à toutes à l'année prochaine. D'ici là, nous vous souhaitons une bonne fin d'année.

La Municipalité



CONCERT

Le vendredi 27 octobre a eu lieu sur notre commune un concert d'halloween animé par Mati, le trio que vous aviez déjà eu l'occasion de voir cet été mais cette fois-ci, il était accompagné par ses deux amis Nolwenn et Manu. Ces trois grands musiciens talentueux nous ont fait vivre un moment musical extraordinaire.

Nous les remercions pour leur générosité et leur souhaitons une longue carrière.

Nous tenons quand même à souligner le peu de participation à cette soirée de la part de nos habitants mais nous ne nous découragerons pas et nous continuerons à organiser ce genre de manifestations afin de créer une dynamique dans notre commune comme il a pu être demandé à plusieurs reprises.

A bientôt pour de nouvelles aventures .

La Municipalité





Manifestations

Société des fêtes de Prignac et marcamps

MARCHE DE NOEL

A partir de 10h

9 23 12

Cadeaux artisanal, Décoration etc..
Visite du père Noël
Ouverture des cadeaux 13h30 à 17h

Menu du père Noël:
Croque-monsieur + Chips + boisson

5€

LOTO
SAMEDI 16 DECEMBRE

La société des fêtes de prignac et marcamps organise le loto de Noël, de nombreux lots à gagner buvette et restauration sur place.

Ouverture des portes à 18h.
Le loto commence à 20h45.

SWITCH SPA **BON D'ACHAT 200€ à leclerc**

Les 12 cartons = 16€
Les 6 cartons = 10€
1 carton = 2 €
Tombola = 2€

SOCIETE DES FETES DE PRIGNAC ET MARCAMP

17 02 24

A partir de 14h30
Marche dans le village avec Mr carnaval
Suivi d'un gouter à la salle des fêtes

Société des fêtes de prignac et marcamps

16 3 24

à la salle des fêtes

La société des fêtes de prignac et marcamps organise son loto du printemps de nombreux lots à gagner. Ouverture des portes à 18h Le loto commence à 20h45 Buvette et restauration sur place.

Les 12 cartons = 16€
Les 6 cartons = 10€
Le carton = 2€
La tombola = 2€

Société des fêtes de prignac et marcamps

Le samedi 23 mars À 19h30

Omelette

10€/pers.

La société des fêtes de prignac et marcamps vous attend ce jour-là à la salle des fêtes pour partager l'omelette à l'aillet ou aux lardons avec sa salade. Pour les réservations merci de contacter Mme Rozier au: [06.64.32.48.61](tel:06.64.32.48.61) avant le 26/02/2024.

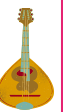
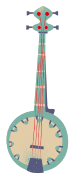
Je m'engage à venir (cocher la case):
NOM : _____ OUI NON
Prénom : _____
Numéro de téléphone : _____ GROUPE : _____



CONCERT DE NOEL
LUNDI 18 DECEMBRE 2023
19 H 00
SALLE DES FÊTES



Par l'Ecole de Musique InterCommunale du Grand Cubzaguais
Classes de guitares, chants et musiques actuelles
Entrée libre



Joyeuses fêtes de fin d'année

Prochaine parution : MARS 2024

